



Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) a décidé de poursuivre en justice le Dr Patrick Rifoé, militant et communicant du parti au pouvoir, le Rdpc.

Le MRC l'accuse d'avoir tenu des propos de guerre lors de l'émission « Droit de Réponse » du 03 septembre. Le Dr Rifoé avait déclaré : « Si le MRC gagne l'élection présidentielle en 2025, l'armée peut faire un coup d'État contre Kamto ».

Cette déclaration avait été perçue comme une tentative d'intimidation de l'opposition et a suscité de vives critiques de la part de la société civile camerounaise.

Une plainte a donc été déposée par le MRC au tribunal de grande instance de Yaoundé le 25 septembre dernier.

Rappelons que ces propos incendiaires de Patrick Rifoé avaient été tenus dans le contexte du coup d'État au Gabon, où les militaires putschistes venaient de renverser le président Ali Bongo.